

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-trois et le seize novembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LES OMERGUES, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain COSTE, Maire.

**Présents** : Mesdames BOUCHET Françoise, COSTE Sylvie, KATSAOUNIS Carole et Messieurs COSTE Alain, BUCHER Lionel, CHESNEAU Benjamin, FOLCHER Max.

**Absent excusé** : Messieurs DE BRUYNE Vincent, KATSAOUNIS Bruce et TASSIN Michel.

**Secrétaire de séance** : Monsieur CHESNEAU Benjamin

Convocation du 10/11/2023

**Nombre de membres en exercice** : 10

**Nombre de membres présents** : 7

**Objet : PARTICIPATIONS SCOLAIRES 2022/2023 – ECOLE DE ST-VINCENT SUR JABRON**

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il vient de recevoir l'état des participation scolaires 2022/2023 de l'école de St-Vincent sur Jabron et le présente au conseil municipal.

Les participations scolaires s'élèvent à 5 236.01 €

Monsieur le Maire invite le conseil municipal a délibéré sur ce dossier.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** l'état des participations scolaires 2022/2023 présentées ci-dessus pour un montant de 5 236.01 €

**AUTORISE** Monsieur Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, LES OMERGUES le 20 novembre 2023,

Le Maire,

**Alain COSTE**

Le secrétaire

Benjamin CHESNEAU

